

Quel avenir pour les **agricultures familiales** d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?

par **J.-F. Bélières, P.-M. Bosc, B. Losch'**

Un double défi : produire plus et mieux, assurer revenus et emplois

L'agriculture en Afrique de l'Ouest fait face à un double défi : produire plus et mieux pour répondre à la croissance des besoins alimentaires et en particulier approvisionner les villes ; assurer des revenus et donc des emplois à la population rurale afin de réduire les flux migratoires et de lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes.

Le discours : l'agriculture familiale n'est pas la mieux placée pour répondre au défi

Comme toutes les agricultures du monde, et à l'exception de quelques complexes agricoles et agro-industriels de type capitaliste,

les agricultures ouest-africaines sont d'abord familiales. Le discours politique dans plusieurs pays de la région tend à opposer de plus en plus une agriculture productiviste dotée de moyens de production à fort contenu en capital et intégrée aux marchés, voire à certaines firmes, et des agricultures familiales relevant d'un modèle général et qui seraient présentées a priori comme moins efficaces économiquement, moins aptes à affronter les contraintes et à profiter des opportunités du nouveau contexte économique et institutionnel issu du processus de mondialisation.

Dans les faits : des exploitations très diversement dotées en facteurs de production

Les producteurs agricoles correspondent à une grande variété d'exploitations agricoles, caractérisée par des différences importantes

et souvent croissantes, notamment en termes de superficies disponibles et de moyens techniques et financiers, avec dans certains cas le recours privilégié voire exclusif à la main-d'œuvre salariée et un niveau d'investissement élevé. La question de la sécurisation foncière, tout comme celle de la pérennité d'accès aux autres facteurs de production, se pose à l'évidence différemment selon les situations concrètes et justifie la prise en compte des importantes recompositions en cours dans la structure même des agricultures africaines.

Un risque majeur : extrême différenciation et segmentation des agricultures

Ainsi, la question centrale que doivent aujourd'hui affronter les politiques agricoles est celle de la gestion d'une segmentation progressive des agricultures ouest-africaines. En effet, les

écarts semblent croissants et voient l'émergence d'une minorité d'exploitations, fortement dotée en facteurs de production et en capital, évoluant vers une logique d'entreprise et la production de biens agricoles exclusivement destinés au marché, qui s'oppose à une agriculture également fortement intégrée aux marchés (y compris le marché du travail localement, régionalement ou de manière internationale via les diasporas) combinant des logiques multiformes souvent en dehors de la seule sphère agricole, avec des dotations en facteurs y compris en termes de capital social plus inégales et plus fragiles. En forçant le trait, les politiques libérales post-ajustement auraient même tendance à renforcer et cristalliser ce dualisme, la première catégorie relevant de tout l'arsenal des incitations liées à la

promotion du secteur privé, la seconde relevant au contraire des mesures de lutte contre la pauvreté (Voir l'encadré : Dualisation du secteur agricole). Mais le développement d'entreprises agricoles « modernes et performantes » constitue-t-il une réelle solution aux besoins ?

Au-delà de la production agricole, quels rôles pour l'agriculture ?

Aujourd'hui en Afrique, la priorité se résume-t-elle à la production de biens agricoles ? L'agriculture n'a-t-elle pas aussi un rôle éminent à jouer en matière de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'emploi ? Quel sera le devenir des exploitations

marginalisées et des populations qui en vivent, faute de secteurs d'activités alternatifs, sachant qu'en 2000, 60 % de la population active du continent africain est encore agricole, soit 195 millions de personnes (Losch, 2002)². ■

*Éléments rassemblés
par Anne Lothoré*

¹ Bélières J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., *ibidem* p. 15.

² Losch B., 2002, *La multifonctionnalité face aux défis des agricultures des Suds : une perspective de refondation des politiques publiques*. Colloque de la Sfer, « La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques », Paris 21-22 mars 2002, 23 p.